

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 43 (2006)
Heft: 1696

Artikel: Entreprises : un sondage à double tranchant
Autor: Guyaz, Jacques
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1009084>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un sondage à double tranchant

Une étude récente tire le portrait de l'entreprise responsable à partir des réponses recueillies des deux côtés de la Sarine.

Les revues éditées par les grandes sociétés d'audit ne sont pas seulement élégantes graphiquement - les moyens ne manquent apparemment pas - mais elles contiennent souvent des informations non dénuées d'intérêt sur l'état des entreprises ou sur la représentation que l'on s'en fait depuis le cœur de l'économie de marché.

Dans la dernière livraison de *Clarity*, revue de KPMG, un sondage - réalisé par l'institut gfs.berne, spécialiste des re-

KPMG, coopérative suisse, rassemble un réseau de sociétés fournissant audits et conseils dans le domaine de la finance et de la fiscalité. Le groupe travaille dans 144 pays et emploie 6 700 collaborateurs afin de répondre à la demande de 76 000 clients privés et de 21 000 administrations publiques.

cherches en politique, communication et société - nous indique les différentes attitudes des Romands et des Alémaniques face à la notion de responsabilité sociale de l'entreprise. Les résultats ne manquent pas de surprendre. A la question «L'obtention d'un bénéfice est-elle la seule tâche d'une entreprise?», 35% des Romands répondent oui contre 13% seulement des Alémaniques. Le sens commun atten-

draît plutôt un résultat inverse, nos compatriotes d'outre-Sarine plus orientés vers une vision libérale du monde économique devraient être plus attachés à la notion de bénéfice.

Le sondage publié par KPMG donne les chiffres sans les commenter, mais on peut se demander si, précisément, l'opinion de cette forte minorité de Romands ne traduit pas au contraire une vision d'une gauche un peu traditionnelle, mettant en avant les profits réalisés par les entreprises, alors que les Alémaniques, plus à l'aise avec le monde de l'économie, ont peut-être des demandes plus diversifiées face aux entreprises. Après tout, si l'on veut lire des critiques vraiment dévastatrices pour les grandes so-

ciétés, il vaut mieux lire *Fortune* ou *The Economist* plutôt que la presse d'extrême gauche.

Les résultats de la question suivante sont encore plus étranges. Il s'agit de savoir si les entreprises suisses assument leur responsabilité sociale. Les Romands sont 38% à penser que c'est le cas pour les grandes entreprises et 41% pour les PME, alors que les Alémaniques ne sont que 28% à répondre oui pour les grandes sociétés, mais 55% disent que c'est le cas des petites entreprises. Faut-il voir là le résultat du *grounding* de Swissair et de l'affaire des rémunérations des grands patrons qui agita plus fortement la Suisse alémanique? Nous n'avons pas de réponse pour expliquer ces différences.

Notons encore qu'à des questions sur les dimensions de la responsabilité sociale de l'entreprise, les Alémaniques sont un peu plus nombreux que les Romands à répondre que la garantie de l'emploi est essentielle -75% contre 71% - voilà qui est aussi contraire aux idées reçues, alors que 74% des Romands contre seulement 54% des Alémaniques mentionnent l'amélioration de la qualité de la vie dans l'entreprise comme un élément essentiel de la responsabilité sociale. Voilà qui ne peut que conforter la réputation hédoniste de notre coin de pays!

jp

«De la responsabilité de l'entreprise», *Clarity*, magazine économique et social de KPMG, été 2006.

Courrier

Dans l'article que vous consacrez à la prescription d'héroïne sous le titre *Des injections d'espoir* (DP du 23 juin 2006), vous citez un article de *L'Agefi* du 19 janvier 2006 dans lequel j'aurais écrit que la prescription d'héroïne ne sauve pas des vies, donne un mauvais signal et attire dealers et désespérés. Il n'est à nulle part question de «désespérés» dans mon article et lorsque je parle de «dealers», c'est à propos des locaux d'injection pour la consommation de drogues illégales et non des narco-cliniques pour la prescription médicalisée d'héroïne. Je m'explique en ces termes: «La répression du trafic de drogue est contrecarrée par la présence de locaux d'injection qui constituent autant de zones de non-droit où la police ne peut plus intervenir pour recueillir le témoignage d'un toxicomane et coincer un dealer: c'est qu'il ne faut surtout pas «stresser» les «usagers» d'un local d'injection ou d'un «bistrot social». Votre article entretient la confusion entre cliniques pour la prescription médicalisée d'héroïne et locaux pour l'injection de drogues illégales. Je regrette que vous n'avez pas cité l'un des principaux arguments justifiant mon opposition à la prescription d'héroïne: la chute brutale du nombre de places de thérapies axées sur l'abstinence faute de moyens financiers et de motivation chez les toxicomanes, dont on entretient la dépendance.

Jean-Philippe Chenux, Centre patronal, Paudex.